



## Réseau « VIVRE PARIS ! »

*Pour le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour*

www.vivre-paris.fr  
contact@vivre-paris.fr  
06 75 21 80 34

Merci de permettre au Réseau "Vivre Paris!" de s'exprimer.

L'écosystème de la nuit parisienne a des particularités:

- Paris est la capitale la plus dense d'Europe
- Pour plus de 98% des Parisiens, la nuit est faite pour dormir. Bien dormir est un besoin, une priorité de santé publique. Le sommeil est facilement perturbé par le bruit. Et les oreilles ne font pas de différence sur l'origine des décibels, que ce soit de la musique ou des hurlements.
- L'hyper alcoolisation est un fléau qui tue plus que la drogue ou la voiture. Outre le danger encouru par ceux qui en abusent, l'alcool désinhibe et est cause de nombreuses incivilités : nuisances sonores, nuisances sanitaires, vols et plus graves encore agressions, viols, accidents de voiture.

Quel bilan ?

L'enjeu de ces réunions était, en toute logique, de prendre en compte les différents paramètres de la nuit parisienne pour trouver le bon équilibre permettant de développer les activités nocturnes, pas exclusivement festives, tout en préservant la qualité du sommeil des Parisiens et en luttant contre les méfaits de l'hyper alcoolisation.

Ce qui n'a pas fonctionné selon nous :

- Surreprésentation des établissements et professionnels de la fête.
- Temps de parole
- Absence totale de diffusion d'informations objectives sur les méfaits des troubles du sommeil, sur la gravité et le coût des incivilités liés à l'alcool.
- Absence d'invitation d'experts impartiaux, des professionnels de santé spécialistes du sommeil ou de la lutte contre l'hyper alcoolisation.
- Absence d'une reconnaissance crédible, de la part tant des intervenants que de la Mairie de Paris, que le sommeil est un besoin vital et non une option.
- Absence des établissements non syndiqués (et pour cause !), alors qu'ils sont l'une des principales causes de nuisances.
- Mise en avant de Culture Bar-bars comme une association qui fédérerait des petits établissements si souvent gérés dans le mépris de leur voisinage, alors qu'il est notoire que cette association a une charte qui vise à faire régresser le droit actuel de la protection du voisinage des établissements et non à le faire appliquer.
- Soutien tenace à une association subventionnée par le contribuable parisien et par un alcoolier : l'AMUON, autrement dit les Pierrots de la Nuit. Pour M. Barillet : "*Les actions des associations de riverains à l'encontre des organisateurs d'évènements ou gérants d'établissements sont particulièrement dommageables.*" Ces associations,

qu'il vilipende, ne font, après tout, que remplir leur objet social. Et toujours pour M. Barillet : "*les riverains, ce n'est pas le sujet.*" Désolé M. Barillet mais nous sommes le sujet. La nuit parisienne ne peut se faire sans les parisiens.

Les perspectives :

Une écoute attentive de la préfecture de Police que nous considérons comme une clé dans la résolution de nos problèmes.

Nous avons noté à de très nombreuses reprises une convergence de vues entre les représentants du SNEG, de l'UMIH, de Fêtez Clairs et nous. La nuit parisienne ne se fera sans les véritables professionnels et sans les riverains. Le dialogue entre riverains et professionnels de la nuit responsables est possible et nécessaire et nous attendons de la Mairie de Paris qu'elle encadre ses échanges afin d'aller vers des nuits parisiennes régulées et acceptées par tous.

Pour ce faire un rappel de nos demandes :

1/ OBJECTIVATION des dérives de la nuit parisienne par :

- un inventaire des interventions de la Police, du Samu ... (ex de Londres) avec chiffrage des comas éthyliques, des actes antisociaux liés à l'alcool.
- une évaluation du coût pour les finances publiques de toutes les dérives de la Nuit.
- des mesures de lutte contre les nuisances sonores nocturnes (mesurage et analyse des résultats par un organisme compétent)

2/ DES REMEDES APPROPRIES :

- la reconnaissance du bien dormir en tant que besoin et droit (OMS)
- l'arrêt de la course entre grandes villes européennes et, au contraire, la prise en compte des résultats des expériences étrangères (Genève, Londres...)
- le respect des lois sur la consommation d'alcool.
- la régulation des licences IV et la lutte contre la monoactivité des bars dans certains quartiers ou certaines rues
- des mesures de prévention et d'information sur les risques liés à la consommation de drogue et d'alcool, notamment chez les jeunes.
- des mesures pour améliorer la sécurité de chacun (police, agents mairie...) et pour améliorer la propreté.
- l'instauration d'un permis à points avec restrictions d'horaires, comme cela existe à Genève.
- une place pour les riverains dans toutes les instances décisionnelles.

Pour terminer sur une note résolument positive... Nous, riverains, Parisiens de fait et de cœur, savons que Paris est bel et bien de taille à mettre en place une politique de la nuit exemplaire et novatrice en développant un modèle durable, respectueux de l'environnement et intégrant les enjeux de santé publique qui sont majeurs. Nous disons donc oui à la fête, mais une fête régulée qui ne débordera plus sur la voie publique, sous les fenêtres des Parisiens. Il n'est pas trop tard et nous espérons que les mesures annoncées ce soir iront dans ce sens.